

« Cette radicalité est une exception française »

BERNARD VIVIER,
expert en relations sociales

DIRECTEUR de l'Institut supérieur du travail, Bernard Vivier est l'auteur du livre intitulé « les Syndicats ont-ils un avenir ? ».



Bernard Vivier.
(DR.)

Pourquoi les conflits se radicalisent-ils en France ?

■ **Bernard Vivier.** Ces mouvements ne sont pas nouveaux (multiples séquestrations dans les années 1970, coupures d'électricité à Paris au début du siècle...). Mais depuis une quarantaine d'années, on n'avait plus entendu parler de ces méthodes. Si la crise est mondiale, cette radicalité est une exception française. Car en France, la solution à un problème vient du rapport de forces. Et non de la négociation, de la concertation, comme par exemple en Allemagne.

Quel est le lien entre toutes les séquestrations de patrons ?

Dans la plupart des cas, ces séquestrations ont lieu dans des sites industriels qui constituent l'essentiel de l'emploi local. Très souvent, ces sociétés sont rattachées à des groupes internationaux. Le centre de décision est loin. Ce sont des combats très lucides. Les gens savent que pour l'emploi, c'est fichu ! La médiatisation permet d'augmenter la valeur des indemnités, de faire monter les enchères.

Tous les conflits sont-ils à mettre dans le même sac ?

Il y a trois sortes de conflits. D'abord, ceux du désespoir. C'est un cri du cœur, l'expression d'une indignation. Deuxième forme d'action, les conflits où les syndicats sont très présents. Ils utilisent l'emballage médiatique dans une stratégie syndicale bien élaborée. C'est ce qui s'est passé lorsque François Pinault a été retenu. Troisième cas, ce sont des conflits volontairement déclenchés dans une logique de rupture avec l'économie de marché, qui pourraient naître d'un mouvement d'extrême gauche. Mais ils sont rares.

PROPOS RECUEILLIS PAR BORIS CÄSSEL

de l'auteur, 18 avril 2003